



# PROTOCOLE COVID19

## ÉCOLES DE LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

Chers parents,

Suite aux annonces gouvernementales du jeudi 14 janvier 2021, nous vous présentons ci-dessous le nouveau fonctionnement de la pause méridienne dans nos écoles à partir de lundi 25 janvier.

Ce service sera en place jusqu'à nouvel ordre. En fonction des directives données par le gouvernement, il sera caduc.



### La Pause méridienne école Louis Aragon (La Chapelle-Réanville)

Temps de pause : 12h à 14h. (Lavage des mains obligatoire avant et après le repas, changement de masque pendant la pause méridienne).

- Repas maternelle :
  - 12h00 à 12h45 :
  - La classe de Mme Miraux et les CP de Mme Bécourt mangeront dans le réfectoire.
  - La Classe de Mme Auber mangera dans l'espace garderie (aménagé en espace réfectoire pour le midi).
- Repas élémentaire :
  - 12h à 12h45 deux classes d'élémentaires mangeront dans le réfectoire. Récréation après le service
  - 13h à 13h45. Deux classes d'élémentaires mangeront dans le réfectoire. Récréation avant le service



### La Pause méridienne école Thomas Pesquet (St Just)

Temps de pause : 11h45 à 13h15 (Lavage des mains obligatoire avant et après le repas, changement de masque pendant la pause méridienne)

- Repas maternelle :
  - 11h45 à 12h30 : Service dans la cantine comme habituellement. (Occupation de tout l'espace cantine pour les maternelles)
- Repas élémentaire :
  - 11h45 à 12h10 : Récréation.
  - 12h10 à 12h20 : Conduite à pied des enfants au foyer rural (à côté de la mairie).
  - 12h20 à 13h : Service dans le foyer rural
  - 13h à 13h 15 : Retour des enfants à l'école



### La Pause méridienne école Nina Simone (St Pierre d'Autils)

Temps de pause : de 11h30 à 13h30 (Lavage des mains obligatoire avant et après le repas, changement de masque pendant la pause méridienne)

Pas de changement, la cantine a été aménagée dans le respect des distanciations.

### Modalités du repas :

- Possibilité d'être externe ou demi-pensionnaire,
- Accueil dans la cantine par groupes, dans le but de limiter les flux et la densité d'occupation des espaces (respect des distanciations lors du repas).
- Les repas doivent être commandés au service enfance selon les procédures habituelles avant jeudi 12h pour la semaine suivante.
- Tout repas commandé est dû.

**Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien dans la gestion de cette période troublée.**

La mairie.

### Contacts utiles :

Pôle enfance : 02.32.52.85.24 / [Service-enfance@lachapellelongueville.fr](mailto:Service-enfance@lachapellelongueville.fr)

Numéro vert, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000 / [Gouvernement.fr/info-coronavirus](http://Gouvernement.fr/info-coronavirus)

Ecole St Pierre : 02.32.52.20.31 / [0271253r@ac-rouen.fr](mailto:0271253r@ac-rouen.fr)

Ecole St Just : 02 32 52 48 88 / [ecolesaintjust27@gmail.com](mailto:ecolesaintjust27@gmail.com)

Ecole de La Chapelle-Réanville : 02 32 52 71 36 / [0271839c@ac-rouen.fr](mailto:0271839c@ac-rouen.fr)

